



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25002454

le.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

23 DEC. 2024

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0879 108 327**

Nom

(en entier) : **AGC Europe**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Jean Monnet 4 - 1348 Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Démissions/Nominations

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2024:

Après avoir pris note de la démission en tant qu'administrateur du Monsieur Toshiro Kasuya avec effet le 31 décembre 2024,

L'actionnaire unique DECIDE à l'unanimité de nommer à sa place comme administrateur, pour une durée prenant cours au 1er janvier 2025 et venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2025 pour se prononcer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2024, Monsieur Tomoyuki SHIOKAWA, de nationalité japonaise, qui élit domicile au siège de la société pour toutes questions qui concernent l'exercice de son mandat.

A partir du 1er janvier 2025, le conseil d'administration sera dès lors composé comme suit :

- Kunihide MURAGISHI – Président du Conseil
- Caroll SCHOONEJANS – Administrateur délégué
- Tomoyuki SHIOKAWA - Administrateur
- Masayuki MATSUYAMA - Administrateur
- Shunichiro FUJIWARA – Administrateur
- Stephane VOOS - Administrateur

Chacun de ces mandats viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025.

Les mandats d'administrateur s'exercent à titre gratuit.

Caroll Schoonejans
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2025 - Annexes du Moniteur belge